

**DELIBERATION N° 2023-05  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

Nombre de conseillers  
En exercice 10  
Présents : 08  
Votants 08  
Date de convocation : 24/03/2023

**SEANCE ORDINAIRE DU 07 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

**Présents** : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (adjoints), M. ACHDJIAN Azade, M. BARDIOT Antoine, M. GILLES Nicolas, M. JOHNSON Kwaku, Mme GOULARD Stéphanie,

**Absents excusés** : Mme CROSNIER Céline, Mme GOULIART Nathalie

Monsieur GILLES Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

.....  
**REDEVANCES DU DOMAINE PUBLIC**

Les redevances du domaine public sont les suivantes :

- EDF	234.00 €
-FRANCE TELECOM :	727.29 €

Artères en sous-sol : 7.824 Km = \*46,95 € = 367.34 €

Artères aériennes : 5.500 Km \* 62.60 € = 344.30 €

Emprise au sol : 0.50 m<sup>2</sup>\* 27.5331.30 € = 15.65 €

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :  
Adopte les propositions qui lui sont faites concernant les redevances du domaine public.

A l'unanimité les membres du conseil municipal ACCEPTENT ces propositions.

Pour certifié conforme et exécutoire

Le secrétaire de séance  
Nicolas GILLES



SOUS-PREFECTURE  
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le 20 AVR. 2023

au contrôle de légalité

Le Maire,  
Jean-Louis ROUEZ

  
